

Fiche de poste pour le recrutement : Enseignant contractuel

Référence réglementaire : Décret n°86-83 du 17 janvier 1986 relatif aux dispositions générales applicables aux agents non titulaires de l'Etat pris pour l'application de l'article 7 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat

1. PROFIL DU POSTE

Identification de l'emploi :

Profil succinct : Recrutement d'un enseignant contractuel

Discipline : Sciences de la réadaptation/Kinésithérapie

Date de publication : 04/05/2026

Quotité de travail : 50 %

Niveau d'études souhaité : DE MK

Nombre de poste : 1

Date de début de contrat : 01/09/2026

Date de fin de contrat : 31/08/2027

Durée du contrat : 12 mois

Type de contrat : Contrat à Durée Déterminée

Lieux d'exercice : Université d'Orléans

Composante : Ecole Universitaire de Kinésithérapie Centre Val de Loire (EUK-CVL)

Lieu où s'exerce principalement le service d'enseignement : Campus universitaire d'Orléans – Bâtiment Michel Royer, Rue de Chartres- Orléans La Source

Pôle, Filière ou Département d'affectation : Ecole Universitaire de Kinésithérapie Centre Val de Loire (EUK-CVL) et futur département des sciences de la rééducation et de la réadaptation au sein de l'unité de formation et de recherche en santé.

Profil d'enseignement :

Formations concernées :

Initiale

Ecole Universitaire de Kinésithérapie Centre-Val-de-Loire :

- Licence 2 Kinésithérapie
- Licence 3 Kinésithérapie
- Master 1 Kinésithérapie
- Master 2 Kinésithérapie

Activités d'enseignement et besoins pédagogiques :

Placé au sein de l'équipe pédagogique de l'EUKCVL, l'enseignant aura pour missions de réaliser une part d'enseignement de 192 eq HTD à 50%. Il/elle effectuera son enseignement principalement au sein de l'Ecole Universitaire de Kinésithérapie Centre-Val-de-Loire et pourra aussi être sollicité par les autres composantes/départements de l'Université.

L'enseignant contribuera activement au développement d'un programme d'enseignement innovant en gériatrie, en réponse aux besoins croissants liés au vieillissement démographique et aux priorités sanitaires de la région Centre-Val de Loire. Il/elle participera à la conception de modules adaptés aux enjeux cliniques et sociaux des populations âgées, en collaboration avec les acteurs locaux. L'objectif est de former les futurs professionnels aux bonnes pratiques gériatriques, tout en intégrant les spécificités territoriales (ex. : déserts médicaux, parcours de soins coordonnés).

Une attention particulière sera portée à l'interdisciplinarité et à l'approche centrée sur le patient. Il est également attendu que l'enseignant participe pleinement aux missions liées à l'activité pédagogique de l'école :

- encadrement d'étudiant.es en tant que professeur référent-
- participation aux évaluations écrites, pratiques et orales de différents blocs de compétences
- représentation de l'école aux forums de l'orientation, aux journées portes ouvertes
- participation aux séminaires d'école et aux différentes réunions pédagogiques en lien avec les enseignements proposés.
- direction de mémoire et participation au jury de mémoire
- attribution d'une coordination d'enseignements

Outre l'expérience et les compétences nécessaires à ces précédentes missions, il est également attendu qu'il.elle s'inscrive pleinement dans la collégialité de l'équipe pédagogique et assume les responsabilités administratives liées à sa fonction. Dans ce cadre et afin de favoriser le travail et la cohésion d'équipe une présence sur site d'au moins une journée par semaine est souhaitée.

Compétences et expériences souhaitées :

Compétences pédagogiques, cliniques et organisationnelles.

Expérience clinique en gériatrie.

Compétences en techniques de soins de base.

Diplôme de Master ou équivalent souhaité.

La maîtrise de la langue anglaise sera valorisée.

Contact :

Nom, prénom : Couillandre Annabelle

Mail : direction.eukcvl@univ-orleans.fr

2. PROCEDURE DEMATERIALISEE POUR LA TRANSMISSION DES DOSSIERS DE CANDIDATURES

Dépôt de candidatures :

L'envoi du dossier de candidature est dématérialisé (**aucun dossier papier ne sera accepté**) et un dossier complet doit être envoyé pour chaque poste demandé à l'adresse suivante : recrutement.spe@univ-orleans.fr

La campagne de recrutement est ouverte du 4 mai 2026 2026 au 4 juin 2026 (16h)

Le profil de poste est disponible via le site internet de l'Université d'Orléans :

<https://www.univ-orleans.fr/fr/univ/universite/travailler-luniversite/personnels-enseignants-et-chercheurs/enseignants>

La procédure de candidature et la composition des comités de sélection sont à votre disposition :

<https://www.univ-orleans.fr/fr/univ/universite/travailler-luniversite/personnels-enseignants-et-enseignants-chercheurs>

Les documents administratifs en langue étrangère doivent être traduits en français et joints avec l'original. Les candidats veilleront à fournir une adresse mail valide et devront consulter leur messagerie régulièrement, les contacts entre l'université et les candidats s'effectueront exclusivement par mail.

- ➔ Pour toute question relative à votre dossier, le Service des Personnels Enseignants et Enseignants-Chercheurs de la Direction des Ressources Humaines de l'Université est joignable par mail à l'adresse suivante : recrutement.spe@univ-orleans.fr
- ➔ Des informations et documents sont également disponibles sur le site de l'Université d'Orléans à l'adresse suivante : <http://www.univ-orleans.fr/>

Liste des pièces à envoyer à l'adresse recrutement.spe@univ-orleans.fr :

1. Pièces obligatoires :

- Copie de votre pièce d'identité
- Copie du diplôme le plus élevé
- Curriculum Vitae
- Lettre de motivation à l'attention de Monsieur le Président de l'Université.

2. Pièce complémentaire :

Joindre une copie de votre justificatif de Reconnaissance de la Qualité de Travail Handicapé (RQTH), le cas échéant.

**Tout dossier ou document déposé hors délai sera déclaré irrecevable.
Tout dossier incomplet à la date limite susmentionnée sera déclaré irrecevable.
Il est donc recommandé de ne pas attendre les derniers jours pour déposer le dossier.**

Modalités de recrutement :

L'évaluation des candidatures se fondera sur la qualité du dossier et sur l'expérience dans les domaines de l'enseignement ainsi que sur l'adéquation du profil des candidats avec les besoins tels qu'ils apparaissent dans le profil de poste. Ces éléments seront évalués lors de l'examen du dossier de candidature, puis, lors de l'audition qui se tient en langue française.

3. DISPOSITIONS GENERALES :

L'Université d'Orléans se caractérise par sa pluridisciplinarité. Elle compte 3 Unités de Formation et de Recherche, 1 école d'ingénieurs universitaire (Polytech), 4 Instituts Universitaires de Technologie, 1 Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPÉ), 1 Observatoire des Sciences de l'Univers (OSUC), 1 Ecole Universitaire de Kinésithérapie (EUK) et un département de formation médicale. Plus de 20 000 étudiants, dont plus de 2 000 étudiants étrangers, fréquentent un des sites de l'Université en région centre Val-de-Loire. Sa vocation internationale s'affirme avec 14% d'étudiants de nationalité étrangère et près de 90% de pays représentés.

Reconnue Université Européenne à travers le réseau ATHENA et labellisée « Human Resources Excellence in Research » HRS4R.

Porteuse de plusieurs projets, sa capacité d'innovation se traduit par le dynamisme de sa recherche et les transferts de technologie vers les entreprises régionales, nationales et internationales. Le Campus d'Orléans bénéficie d'un écosystème d'excellence scientifique avec 25 unités de recherche.

Son offre de formation, riche en filières professionnelles, se développe en lien fort avec la Recherche.

Pour plus d'informations : www.univ-orleans.fr.

Conditions d'exercices :

En fonction des besoins de l'université, les enseignements sont susceptibles d'avoir lieu à tous les niveaux de formation universitaire, dans l'ensemble des composantes et des sites de l'université, en français ou en anglais.

Ce poste est également ouvert aux personnes « bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi » mentionnées à l'article 27 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situation de handicap).

Rémunération du poste :

L'agent contractuel est rémunéré à l'échelon 1, INM 395 de la grille des Master ou à l'échelon 1, INM 455 de la grille des Doctorats sous réserve de fournir le diplôme correspondant.

Cette rémunération peut faire l'objet d'une réévaluation selon les modalités de classement fixées par la délibération du 19 avril 2024 relative à la mise en place du cadre de gestion des agents contractuels tenant compte de l'expérience du candidat.

Service statutaire :

Le service statutaire est un service annualisé de 384 heures équivalent TD. Ce service est proratisé en fonction de la quotité de travail.

Dans le cadre du plan d'actions pour l'égalité professionnelle, l'Université d'Orléans accueille favorablement les candidatures des personnes du genre le moins représenté dans le secteur ou la discipline concerné, des personnes en situation de handicap et des personnes de tous âges et de toutes origines.